

PARCOURS D'ACCÈS À LA QUALIFICATION : DEVENIR DES SORTANTS

Enquête I-QUAL, Sortants 2013

Chiffres clés n°28

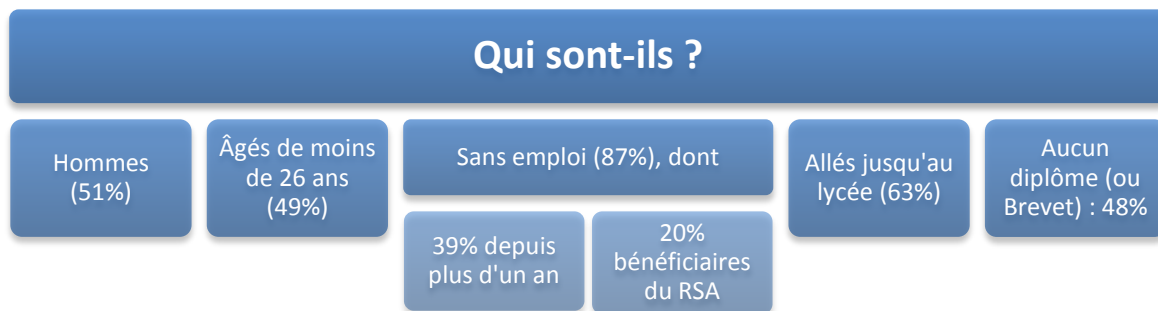
Enquête I-QUAL – Sortants 2013 de formation pré-qualifiante :

Table des matières

Enquête I-QUAL - Sortants 2013 de formation pré-qualifiante : Principaux résultats	2
1. Qui sont les sortants 2013 du parcours d'accès à la qualification ?	4
2. Situation avant l'entrée en formation pré-qualifiante	6
3. La formation pré-qualifiante suivie	8
4. Les suites de parcours en formation	11
5. Situation six mois après la sortie de la formation pré-qualifiante	15
6. Situation lors de l'enquête (novembre 2014)	15
Annexe : Définitions et nomenclature	18

Enquête I-QUAL - Sortants 2013 de formation pré-qualifiante : Principaux résultats

Sortants 2013 = stagiaires sortis entre le 01/01/2013 et le 31/12/2013



Accès à la formation

- 53% par le service public de l'emploi
- 21% par Internet
- 9% entourage

Motivations à l'entrée

- Trouver un emploi (27%)
- Entrer en formation certifiante (24%)
- Avoir un diplôme (17%)
- Changer de métier (17%)

Satisfaction à la sortie

- 98% ont suivi la formation demandée
- 75% déclarent avoir attendu "- de 3 mois" avant l'entrée en formation
- 84% satisfaits (au moins partiellement)

L'enquête I-QUAL s'intéresse au devenir des sortants de formation pré-qualifiante :

Poursuite en formation certifiante

64% vont en formation certifiante

Entrée rapide : 65% en moins de 3 mois

Seuls 10% déclarent ne pas être allés au terme

Insertion professionnelle lors de l'enquête (novembre 2014)

43% ont un emploi lors de l'enquête

42% en CDI

72% mobilisent les compétences acquises

Enquête I-QUAL

Présentation

Depuis 2009, la Région Île-de-France réalise une enquête annuelle « I-QUAL » visant à mesurer l'insertion professionnelle des stagiaires sortis de formation continue. Initialement, cette enquête ciblait uniquement les formations qualifiantes financées par la Région et destinées aux personnes sans emploi dans le cadre du Programme Régional qualifiant Compétences (PRC), des Chéquiers Qualifiants (CQ), ainsi que des formations dites « sectorielles » qui préparent aux métiers du secteur de la culture (ART). Par la suite, ont également été intégrés au périmètre de l'enquête les **sortants du parcours d'accès à la qualification** du Programme Régional qualifiant Compétences, l'idée étant de suivre les sortants de ces formations dites « pré-qualifiantes » afin de savoir s'ils intègrent (ou non) une formation certifiante ensuite.

L'objectif est donc de **connaître le devenir** des sortants du parcours d'accès à la qualification, ainsi que leur insertion professionnelle lors de l'enquête (en novembre-décembre de l'année suivant la sortie). Elle s'intéresse également à des questions telles que l'accès à la formation, le degré de satisfaction des bénéficiaires, ou encore leur profil...

Méthodologie de l'enquête I-QUAL

A l'origine, l'enquête I-QUAL est une enquête téléphonique qui interrogeait les sortants de trois dispositifs régionaux qualifiants, c'est-à-dire donnant lieu à une formation visant l'acquisition d'une qualification professionnelle ou d'une certification. Les formations dites « certifiantes » préparent, ainsi que leur nom l'indique, le stagiaire à la passation d'une certification. Les formations non certifiantes sont dites « professionnalisantes » et visent l'acquisition de compétences directement liées à un emploi (acquisition validée lors d'un passage devant un jury de professionnels).

Trois dispositifs étaient alors (et sont encore) ciblés dans cette enquête :

- => Les parcours certifiants et professionnalisants du Programme Régional qualifiant Compétences,
- => Les Chéquiers Qualifiants,
- => Les formations dites "sectorielles" qui préparent aux métiers du secteur de la culture.

Nouveauté : Intégration des **bénéficiaires du parcours d'accès à la qualification** du Programme Régional qualifiant Compétences, qui font l'objet d'une analyse séparée. Cette intégration a engendré quelques évolutions par rapport aux éditions précédentes :

=> La taille de l'échantillon est passée à 6500 personnes (contre 4 000 précédemment).

=> Le questionnaire a également connu quelques modifications afin de mieux correspondre à ce public spécifique. En effet, lors de son entrée dans le parcours d'accès à la qualification, le bénéficiaire suit une formation dite « pré-qualifiante », dont l'objectif est de le préparer à ensuite intégrer une formation certifiante dans le cadre du Programme Régional qualifiant Compétences ou d'un contrat en alternance (Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation). L'enquête permet d'en savoir plus sur le devenir des sortants du parcours d'accès à la qualification : Ont-ils effectivement poursuivi en formation certifiante ? Ont-ils trouvé un emploi ? Leurs situations sont ainsi analysées à deux moments particuliers : six mois après la sortie de formation pré-qualifiante et lors de l'enquête.

Deux publications sont donc réalisées. **La présente publication porte sur les résultats des 1 325 bénéficiaires du parcours d'accès à la qualification interrogés (également appelés « sortants de formation pré-qualifiante »)**, parmi les 6 500 sortants du parcours d'accès à la qualification de cette année (Chiffres Clés n°28).

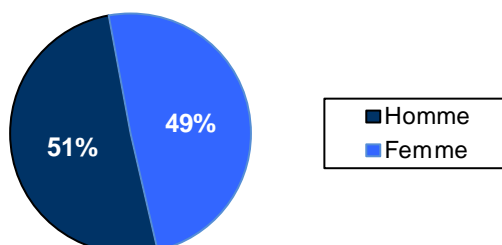
Sortants 2013 : stagiaires sortis de formation entre le 1er janvier et le 31 décembre 2013

L'échantillon est aléatoire et représentatif de la répartition des bénéficiaires selon le genre et le dispositif mobilisé, les réponses ont ensuite été corrigées selon le genre et le dispositif du répondant.

1. Qui sont les sortants 2013 du parcours d'accès à la qualification ?

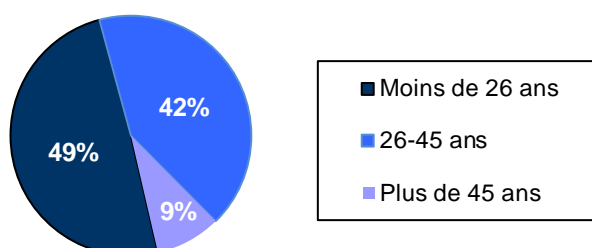
En 2013, 6 347 stagiaires sont sortis du dispositif « parcours d'accès à la qualification ». Les résultats présentés ci-dessous portent sur l'analyse du profil des 1 325 répondants à l'enquête.

Petite majorité d'hommes dans les bénéficiaires du parcours d'accès à la qualification (51%)



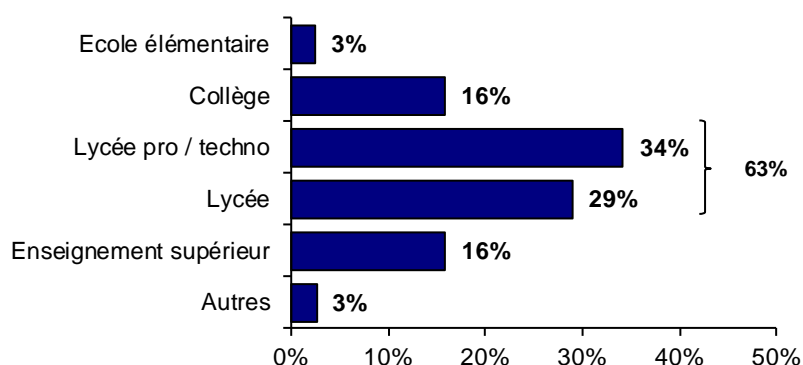
➤ Par ailleurs, 3% des stagiaires se déclarent en situation de handicap (contre 6% chez les sortants de parcours d'accès 2012). Parmi eux, 92% bénéficient de la reconnaissance de leur statut de travailleur handicapé (contre 77% chez les sortants 2012).

Les « moins de 26 ans » représentent près d'un sortant sur deux (49%)



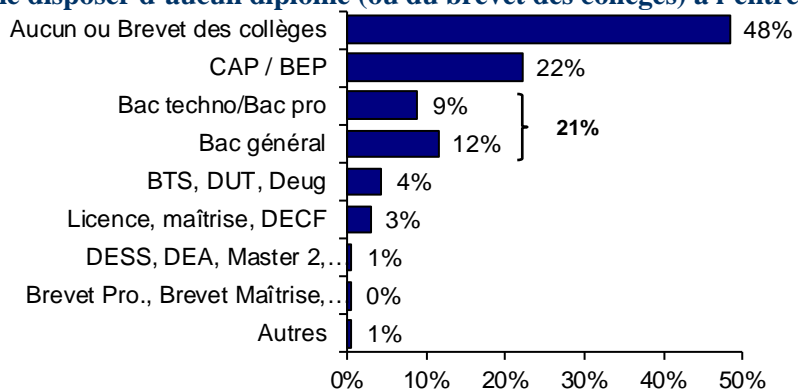
➤ A noter que certains domaines de formation réservent un quota d'heures au public de « moins de 26 ans » orienté par une mission locale. Ainsi, à titre d'exemple, 100% des heures des parcours d'accès à la qualification du domaine du Sport et de l'Animation leur sont dédiées. Dans le Transport et la Logistique, cette part s'élève à 90% ou à 50% dans la Communication – Information ou l'Aéroportuaire.

**Dernière classe fréquentée :
63% sont allés jusqu'au lycée (général, professionnel ou technologique)**



➤ Après le lycée, viennent le collège et l'enseignement supérieur (respectivement 16%).

Diplôme le plus élevé détenu avant l'entrée en formation pré-qualifiante :
48% déclarent ne disposer d'aucun diplôme (ou du brevet des collèges) à l'entrée

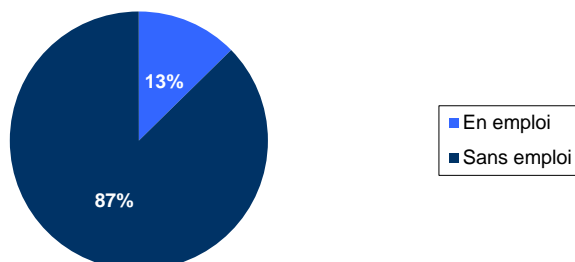


➤ Alors qu'ils sont 63% à être allés jusqu'au lycée, seuls 21% disposent d'un bac à l'entrée en formation.

2. Situation avant l'entrée en formation pré-qualifiante

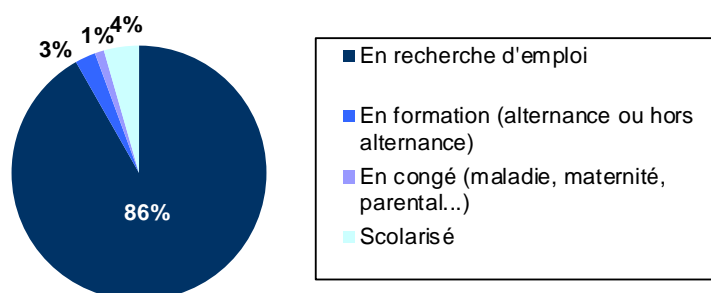
Le public ciblé par ce dispositif est un public qui ne pourrait pas avoir accès à la formation sans remise à niveau préalable et qui est souvent également éloigné de l'emploi.

Une majorité des sortants interrogés étaient sans emploi (87%)



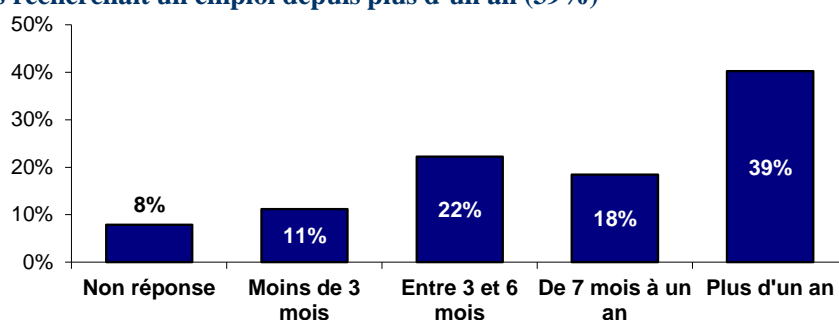
• Zoom sur les personnes se déclarant « sans emploi » (87%)

L'essentiel de ces 87% cherchait un emploi (86%)

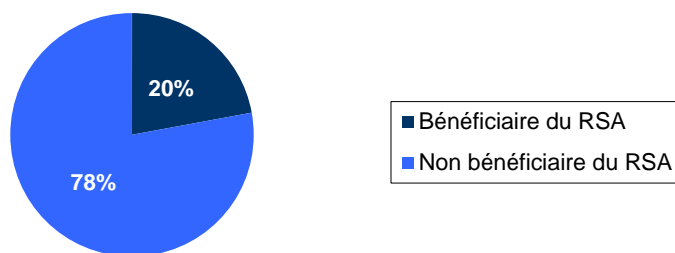


➤ 7% étaient précédemment soit en formation (3%) soit scolarisés (4%).

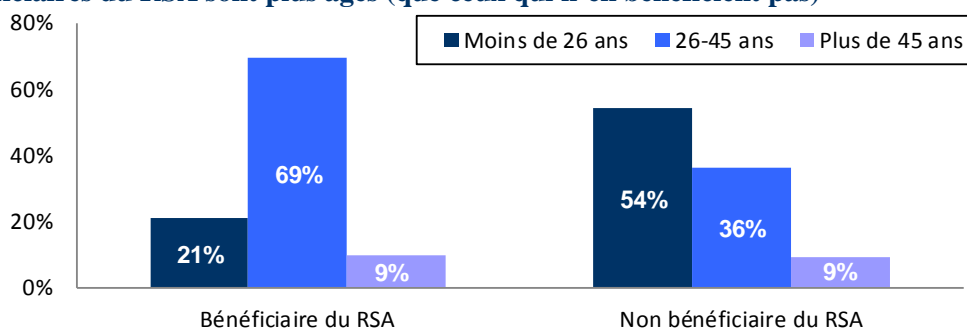
Plus d'un tiers recherchait un emploi depuis plus d'un an (39%)



Un sortant sur cinq était bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active (RSA) : 20%

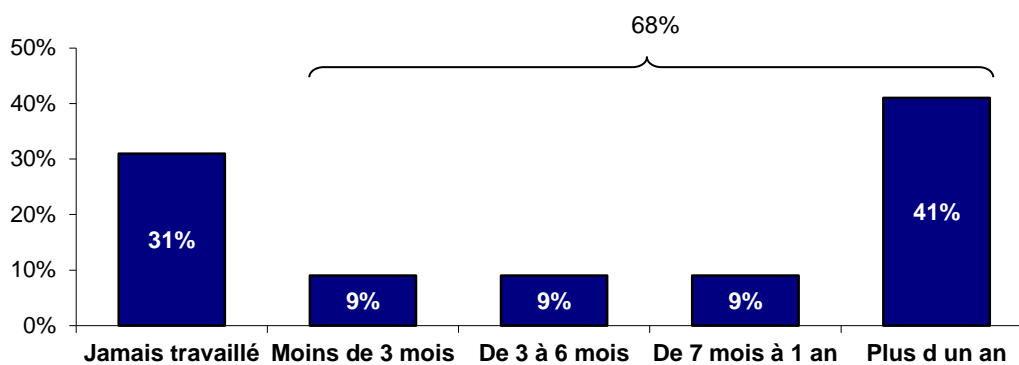


Les bénéficiaires du RSA sont plus âgés (que ceux qui n'en bénéficient pas)



➤ Il est possible pour des jeunes de moins de 25 ans de bénéficier du RSA « Jeune », sous condition d'avoir travaillé 3 214 heures lors des trois années précédant la demande.

La majorité des personnes sans emploi interrogées avait déjà travaillé (68%)



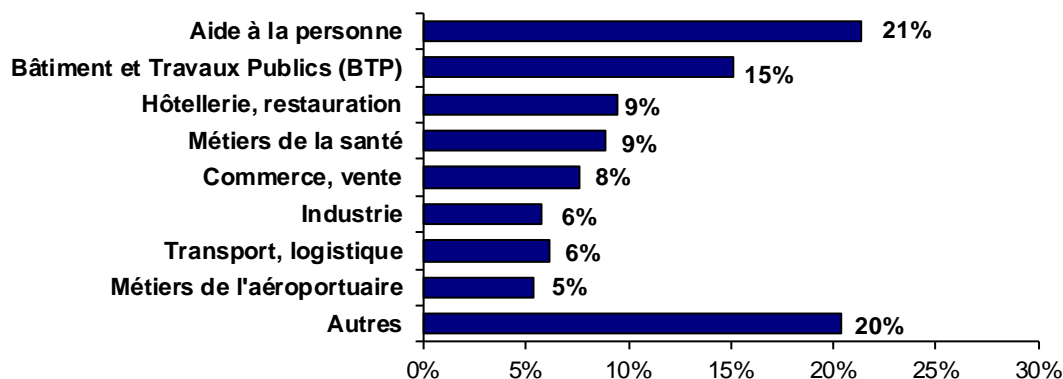
➤ Plus particulièrement, 41% des personnes interrogées disposaient d'une expérience professionnelle supérieure à un an.

➤ A contrario, près d'un tiers n'avait jamais travaillé avant leur entrée dans le parcours d'accès à la qualification.

3. La formation pré-qualifiante suivie

Cette enquête permet également de disposer d'un retour des bénéficiaires sur la formation qu'ils ont suivie.

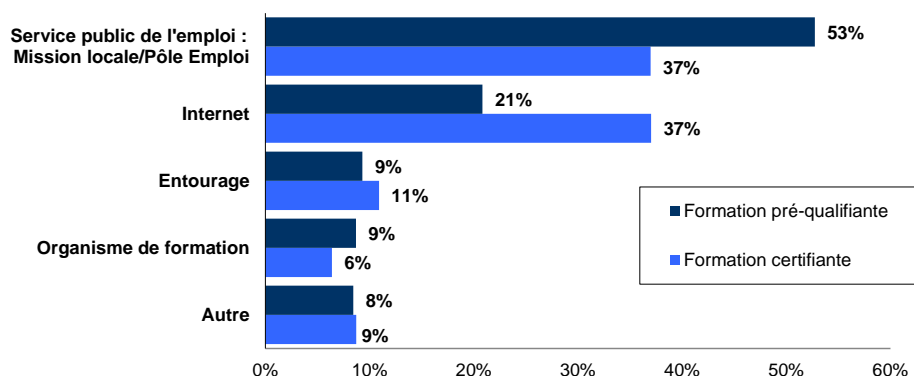
Domaine de la formation :



➤ Le domaine de l'aide à la personne concerne un sortant interrogé sur cinq (21%). Viennent ensuite le domaine du BTP (15%), puis de l'hôtellerie & restauration, ainsi que des métiers de la santé (respectivement 9%).

Principal moyen d'accès à la formation :

Le service public de l'emploi (53%)

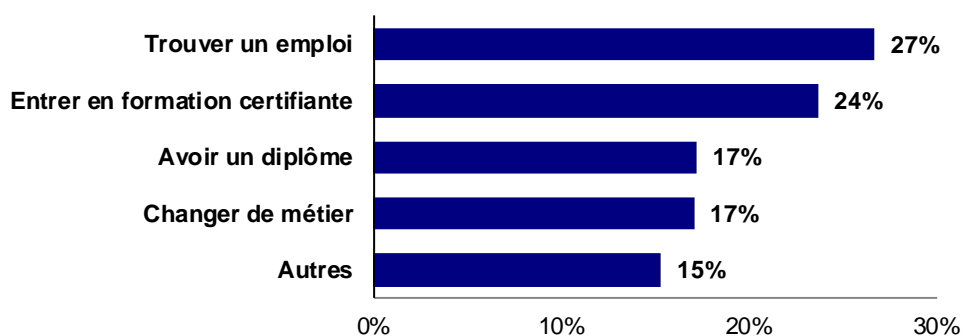


➤ Cette publication est centrée sur des personnes ayant suivi une formation pré-qualifiante, inscrite dans un parcours d'accès à la qualification, public noté ici « Formation pré-qualifiante ». L'enquête I-QUAL interroge également un autre public ayant suivi une formation certifiante ou professionnalisante (ici noté « Formation certifiante »).

➤ La majorité du public « Formation pré-qualifiante » a eu connaissance de cette formation par le biais du service public de l'emploi (53%) : cette part est nettement plus importante que pour les autres sortants interrogés (« Formation certifiante »).

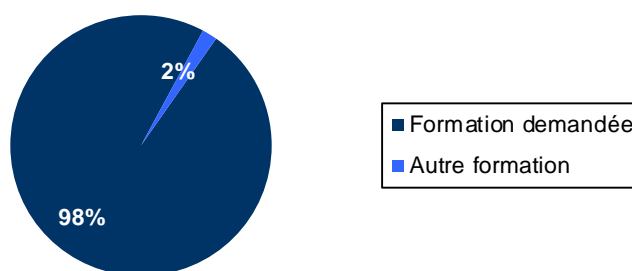
➤ L'autre principal moyen d'accès est Internet avec 21% (contre 37% pour le public noté « formation certifiante »).

Principale motivation à l'entrée en formation :
Acquérir des compétences pour trouver un emploi (27%)



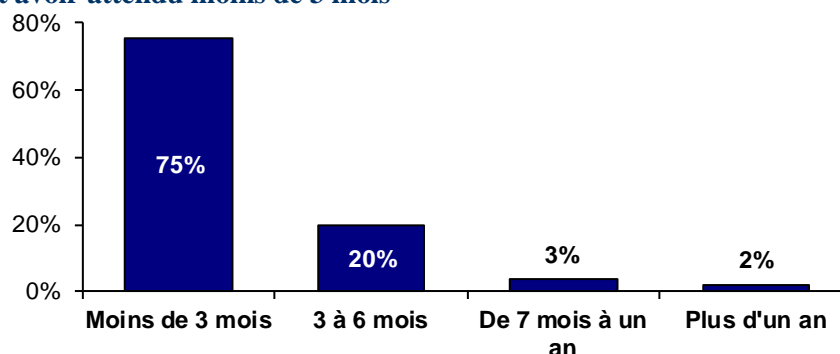
➤ L'acquisition de compétences pour trouver un emploi arrive en première position des motivations (27%), suivie par l'entrée en formation certifiante (24%) et la volonté d'avoir un diplôme (17%) et de changer de métier (17%).

La formation suivie correspond à celle demandée dans 98% des cas :



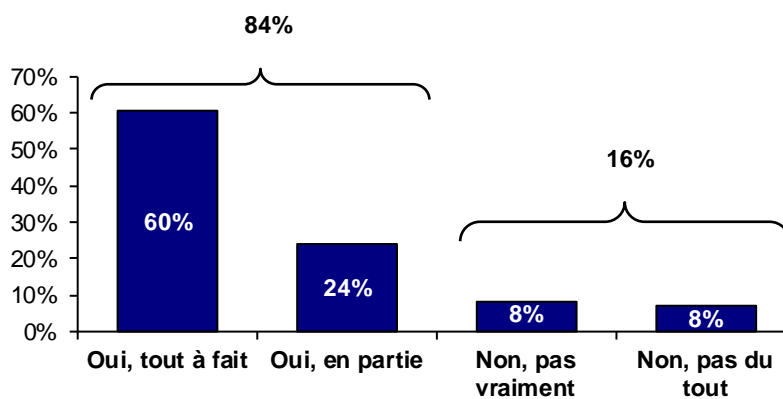
➤ Par rapport aux premiers éléments collectés sur les sortants 2012, une vraie évolution est observée. En effet, 31% des sortants 2012 déclaraient ne pas avoir suivi la formation demandée, contre 2% cette année.

Durée d'attente avant l'entrée en formation :
75% déclarent avoir attendu moins de 3 mois



Satisfaction à l'égard de la formation suivie :

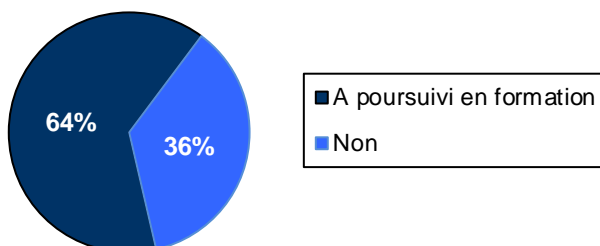
84% déclarent que la formation a répondu, au moins en partie, à leurs attentes



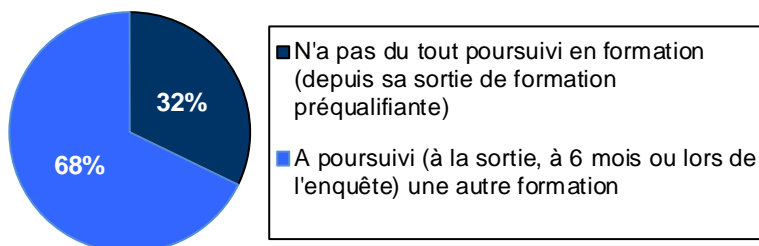
4. Les suites de parcours en formation

Le parcours d'accès à la qualification est un parcours ayant pour objectif de permettre aux bénéficiaires d'intégrer une formation certifiante, après avoir suivi une formation dite « pré-qualifiante ». L'enquête interroge donc ces bénéficiaires sur leur parcours à la sortie de leur sortie de formation « pré-qualifiante ».

Une majorité a poursuivi en formation certifiante : 64%



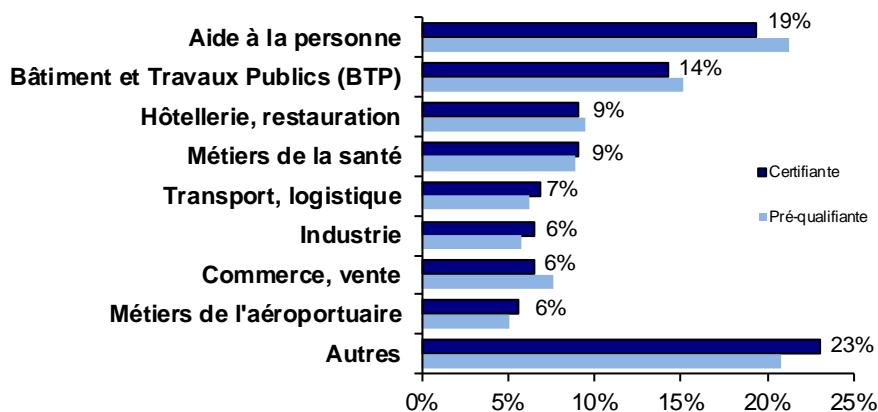
Cette part passe à 68% de sortants ayant poursuivi une formation (certifiante ou non) entre leur sortie de formation « pré-qualifiante » et l'enquête



- **Zoom sur les personnes ayant poursuivi en formation certifiante (dès leur sortie de formation pré-qualifiante)**

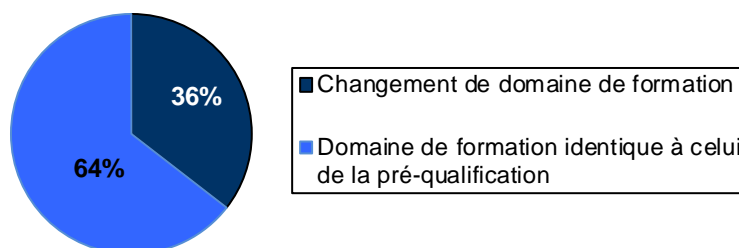
Ainsi que vu précédemment, 64% poursuivent en formation certifiante, dès lors sortie de formation pré-qualifiante.

Domaine de la formation certifiante suivie :



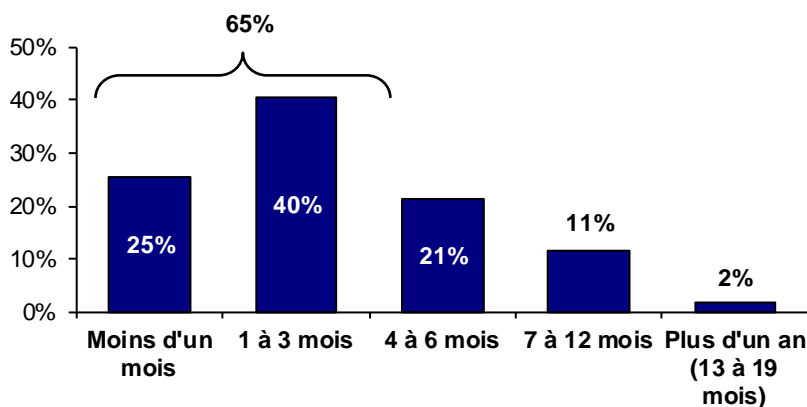
➤ Les principaux domaines des formations certifiantes sont globalement proches de ceux des formations pré-qualifiantes.

Lien entre le domaine de la formation certifiante et celui de la pré-qualification :
64% poursuivent dans le même domaine



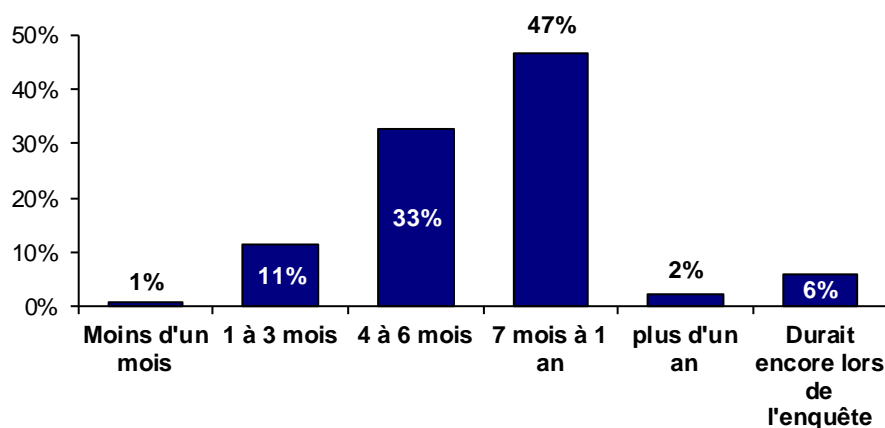
➤ Parmi ceux qui changent de domaine : 94% parlent d'un changement volontaire, notamment suite à une réorientation à leur sortie de formation pré-qualifiante.

Durée d'attente avant l'entrée en formation certifiante :
65% a attendu moins de 3 mois



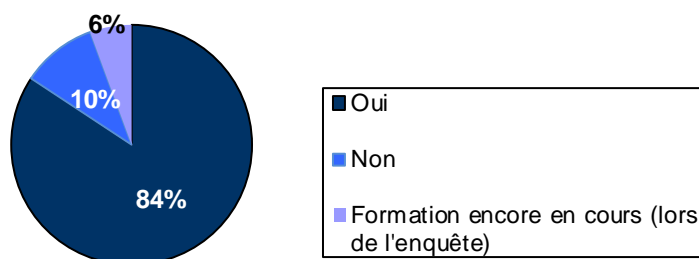
➤ Un sortant sur quatre a même attendu moins d'un mois avant d'entrée en formation certifiante.

Près de la moitié des formations certifiantes suivies durent entre 7 mois et un an (47%)



➤ Viennent ensuite les formations de 4 à 6 mois (33%). A noter que 6% poursuivaient encore lors formation certifiante lors de l'enquête (novembre 2014)

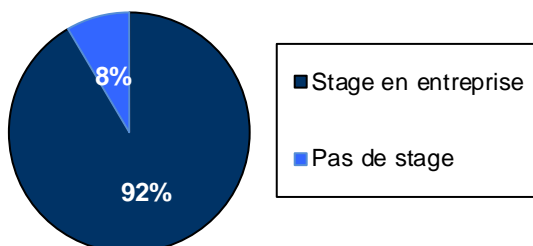
La majorité d'entre eux ont poursuivi leur formation certifiante jusqu'au terme (84%)



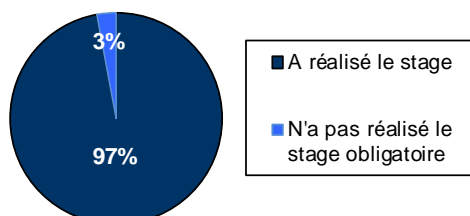
➤ Seuls 10% déclarent avoir ne pas être allés au terme de leur formation certifiante

STAGE :

La majorité des formations contiennent un stage obligatoire : 92%



La plupart des sortants interrogés déclare avoir réalisé ce stage : 97%

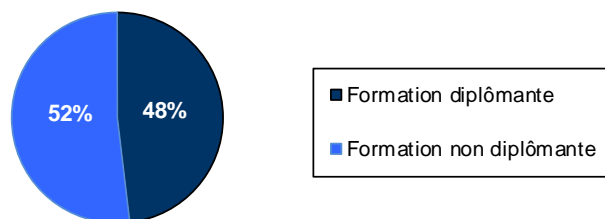


➤ Parmi les 3% déclarant n'avoir pas fait le stage, il s'agit essentiellement de personnes n'ayant pas trouvé de lieu d'accueil ou de personnes attendant encore leur entrée en stage.

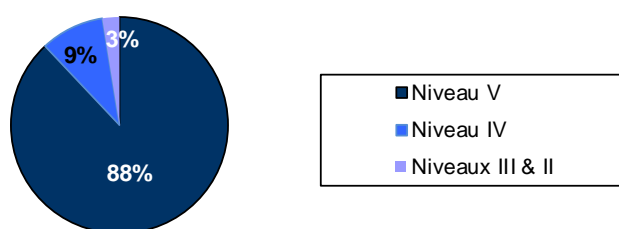
➤ La durée des stages varie : 62% sont d'une durée de 1 à 3 mois (62%). Viennent ensuite des stages de moins d'un mois (26%), de 4 à 6 mois (11%) et de plus de 6 mois (1%).

FORMATION DIPLOMANTE :

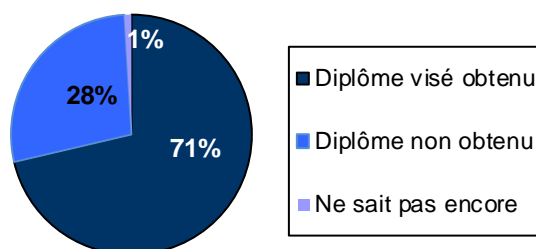
Une petite majorité de formation non diplômante : 52%



⇒ Pour les formations diplômantes : le diplôme visé est de niveau V (88%)



⇒ Forte obtention du diplôme : 71% déclarent l'avoir obtenu



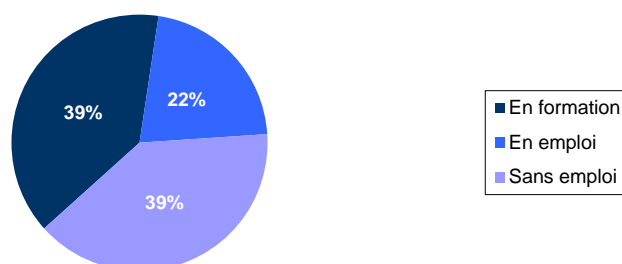
➤ Parmi ceux qui ne l'ont pas obtenu, un tiers a obtenu une validation partielle.

5. Situation six mois après la sortie de la formation pré-qualifiante

Le parcours d'accès à la qualification est un parcours ayant pour objectif de permettre aux bénéficiaires d'intégrer une formation certifiante à la suite de la formation dite « pré-qualifiante ». L'enquête interroge donc ces bénéficiaires sur leur situation, 6 mois après leur sortie de la formation dite « pré-qualifiante ».

Six mois après la formation pré-qualifiante :

Plus d'un tiers d'entre eux déclarent être en une formation certifiante (39%),



➤ Par ailleurs, deux sortants sur cinq se déclarent sans emploi (39%) et un sur cinq en emploi (22%), six mois après la sortie de la formation pré-qualifiante.

6. Situation lors de l'enquête (novembre 2014)

Les stagiaires sont interrogés sur leur situation lors de la passation de l'enquête, soit en novembre 2014.

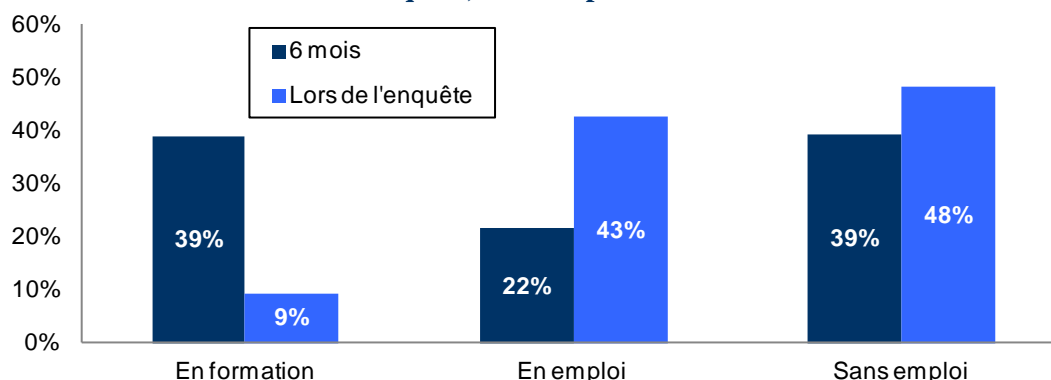
Il est nécessaire de se souvenir dans cette enquête, les stagiaires sont sortis de formation pré-qualifiante du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013.

Leur situation, six mois après leur sortie de formation, porte donc sur la période de juin 2013 à mai 2014.

L'information sur la situation lors de l'enquête permet donc de disposer d'éléments complémentaires sur leur insertion professionnelle dans le temps mais doit être exploitée avec prudence. En effet, cette photographie à un moment "t" mélange les sortants de janvier 2013 (sortis depuis 22 mois) et ceux de décembre 2013 (sortis depuis 11 mois).

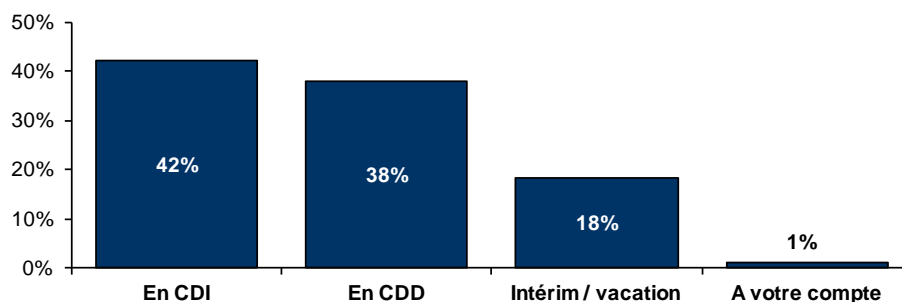
Forte progression de l'emploi :

22% à 6 mois contre 43% lors de l'enquête, soit +21 points



- Zoom sur les personnes en emploi (43% de l'échantillon)

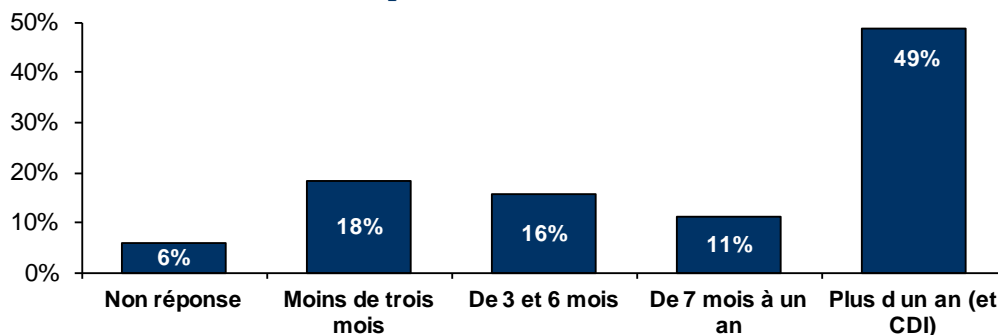
Contrat de travail trouvé : 42% de CDI



➤ La part d'emploi en CDI a fortement augmenté (par rapport à la situation à 6 mois : 32%)

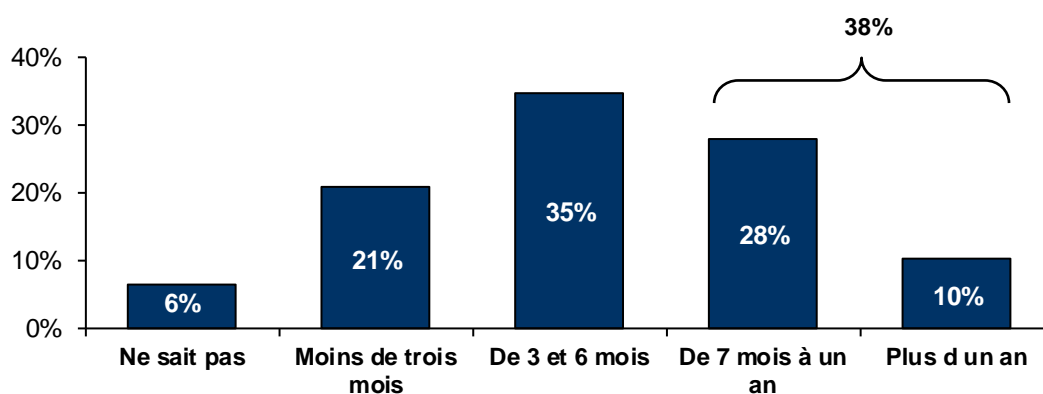
Durée du contrat de travail :

Un contrat sur deux est d'une durée supérieure à un an (49%)

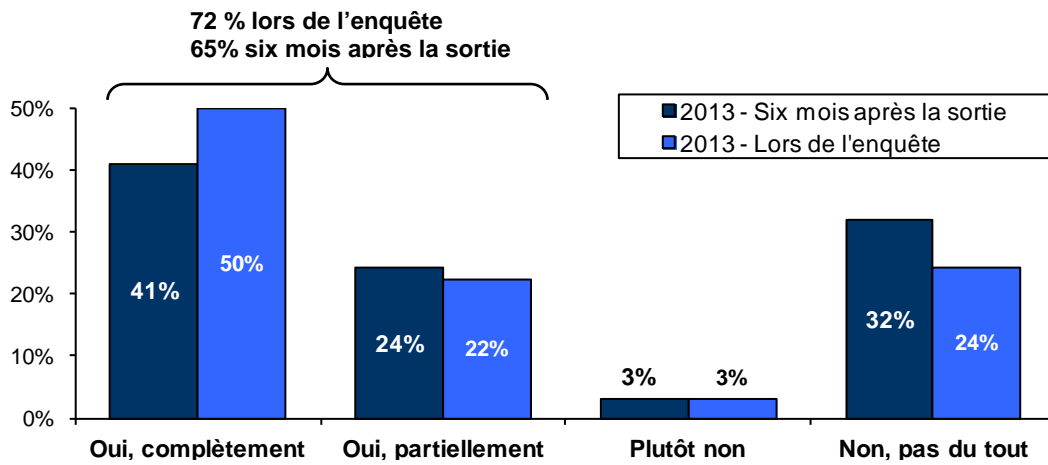


Durée des CDD uniquement :

38% des CDD sont des contrats d'une durée supérieure à six mois

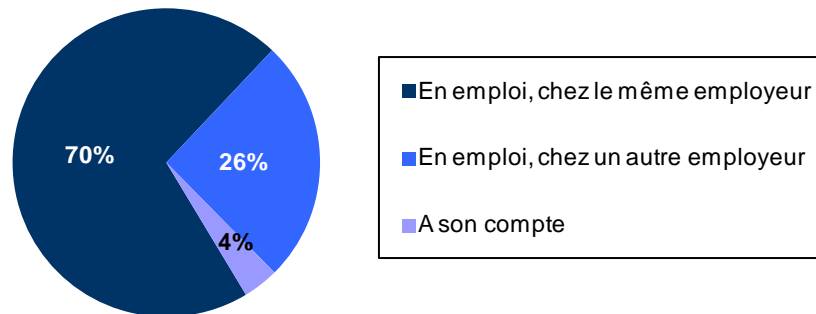


Mobilisation des compétences acquises dans l'emploi :
72% déclarent mobiliser (au moins partiellement) ces compétences



Cas particulier : Sortants qui se déclarent en emploi, 6 mois après la sortie et lors de l'enquête :

70% travaillent toujours chez le même employeur



➤ Une stabilité relative dans l'emploi est observée pour ceux qui trouvent un emploi.

Annexe : Définitions et nomenclature

- **Définitions**

Sortants 2013 : Tout stagiaire ayant suivi une formation d'un des trois dispositifs ciblés par l'enquête et étant sorti entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2012.

Formation qualifiante : Formation visant l'acquisition d'une qualification professionnelle ou d'une certification.

Formation certifiante : Formation visant l'acquisition :

- d'une certification reconnue inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)
- d'une certification reconnue par les branches professionnelles (CQP)
- d'une certification réglementaire permettant d'accéder à une profession (par exemple CCP de conducteur de taxi, CACES, Permis C / E +FIMO, certifications de la DGAC...).

Formation professionnalisante : Formation visant l'acquisition de compétences professionnelles complémentaires afin de répondre à des besoins de qualification ou de polyvalence recherchés sur le marché du travail. Elle fait l'objet d'une validation devant un jury professionnel.

- **Nomenclature des niveaux de formation**

Niveaux I et II : 2^{ème} ou 3^{ème} cycle universitaire ou grande école (Master 2, Master 1, diplôme d'ingénieur, Licence...)

Niveaux III : BTS, DUT et autres diplômes de niveau III

Niveaux IV : Bac (général, technologique, professionnel) et brevet professionnel.

Niveaux V : CAP, BEP et autres diplômes de 2^d cycle court professionnel.

Niveaux V bis : Brevet des collèges

- **Périmètre de l'enquête I-QUAL (de cette publication)**

Dispositif : Parcours d'accès à la qualification : Formation pré-qualifiante permettant au bénéficiaire de disposer des prérequis nécessaires à l'entrée en formation certifiante dans le cadre du Programme Régional qualifiant Compétences ou d'un contrat en alternance (Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).



Région Île-de-France

Unité Développement
35, boulevard des Invalides - 75007 Paris

Mise en page : Service Édition Création (UPMG) - Impression : Service Imprimerie (UPMG)